



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



17120101

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **08 AOUT 2017**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **538 983 666**

Dénomination

(en entier) : **RESPECTABLE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **S.P.R.L.**

Adresse complète du siège : **Rue du Bailli 3A 5080 Wanisale**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017 a acté les décisions et informations suivantes :

1. Mr Guillaume Meirlaen ayant cédé ses parts dans la société, il démissionne de ses activités de gérant, cette décision prenant effet au 01/07/2017. Cette démission est acceptée.

2. Monsieur Jacques Meirlaen et Madame Sabine Hussin ont cédé leurs parts dans la société et ne sont donc plus associés depuis le 25/05.

3. Madame Cécile Dethier a acquis des parts de la société et est accueillie comme nouvelle associée à partir du 25/05.

Adrien MEIRLAEN
Gérant

PS : En annexe, copie du PV de l'AG extraordinaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).